

TARIFS

AU 1^{ER} JANVIER 2016

CONDITIONS ET TARIFS

DES PRESTATIONS
FINANCIÈRES
APPLICABLES
AUX PARTICULIERS

Retrouvez ces tarifs
sur labanquepostale.fr*
ou au 3639**

* Coût de connexion selon le fournisseur d'accès.

** Service 0,15 €/min + prix d'un appel.



BANQUE ET CITOYENNE

Pour plus de transparence et pour permettre aux clients de comparer les tarifs des banques, les établissements de crédit se sont engagés, dans le cadre du Comité consultatif du secteur financier (CCSF), à présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires et sur Internet un extrait standard de leurs tarifs.

Extrait standard des tarifs

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

- Abonnement à des services de banque à distance (Internet) **Gratuit⁽¹⁾**
- Abonnement à un produit offrant des alertes sur la situation
du compte par SMS 0,25 €
par alerte reçue⁽²⁾
- Cotisation carte de paiement internationale⁽³⁾ à débit immédiat .. 39,00 € par an
- Cotisation carte de paiement internationale⁽³⁾ à débit différé 44,50 € par an
- Cotisation carte de paiement à autorisation systématique 28,50 € par an
- Frais par retrait d'espèces à un Distributeur Automatique
de Billets d'une autre banque (cas d'un retrait dans la zone
euro avec une carte de paiement internationale)⁽⁴⁾ 0,65 € par retrait⁽⁵⁾
(à partir du 5^e retrait par mois)
- Frais par virement occasionnel (cas d'un virement SEPA)
En bureau de poste/Centre Financier 3,30 € par virement
Par Internet **Gratuit**
- Paiement d'un prélèvement SEPA
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement **Gratuit**
Frais par paiement d'un prélèvement **Gratuit**
- Commission d'intervention 6,60 € par opération
(avec un plafond de 19,80 € par jour et 79,20 € par mois)
- Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol
des moyens de paiement 24,00 € par an
- Frais de tenue de compte 6,20 € par an

(1) Seuls les coûts de connexion sont à la charge du client. (2) Tarif soumis à TVA 0,23 €/message pour la Martinique, la Guadeloupe et la Réunion (TVA à 8,5 %) et 0,21 €/message pour la Guyane, Mayotte et les Collectivités d'outre-mer (TVA à 0 %). (3) Cartes Visa Classic ou MasterCard. (4) Et en Franc Pacifique. (5) Gratuit pour les Cartes Visa Infinite, Visa Platinum, Visa Premier et la Carte Protectys. Application à partir du premier retrait pour la Carte Prépayée de La Banque Postale et la Carte Regliss.

Le montant annuel des frais et commissions de toutes natures prélevés sur les comptes inactifs est plafonné (Article L312-19 III du Code monétaire et financier).

Certains tarifs sont soumis à la TVA au taux de 20,00 %
(taux en vigueur au 1^{er} janvier 2016 en France métropolitaine),
le montant de la TVA est inclus dans le prix annoncé.
Certains services sont susceptibles, progressivement,
d'être opérationnels ou de ne plus être commercialisés.
Document élaboré selon les conditions en vigueur à la date
d'impression et sous réserve des évolutions réglementaires.

Sommaire

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS.....	p.3
OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE	p.5
• Ouverture, transformation, clôture • Relevés de compte • Tenue de compte • Services en bureau de poste	
BANQUE À DISTANCE	p.6
VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT	p.7
• Cartes • Virements • Prélèvements/TIP • Chèques	
OFFRES GROUPÉES DE SERVICES	p.11
• Formule de Compte • Comptes Adispo, Bagoo et Adésio • Formule de Compte Simplicité • Service Bancaire de Base	
IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS.....	p.14
• Commission d'intervention • Opérations particulières • Incidents de paiement	
DÉCOUVERT ET CRÉDITS	p.16
• Facilités de caisse et/ou découvert • Crédits à la consommation • Crédit immobilier	
ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS	p.18
• Épargne bancaire • Placements financiers	
ASSURANCES ET PRÉVOYANCE.....	p.21
SUCCESSION.....	p.21
TRANSFERTS D'ARGENT	p.22
DIVERS.....	p.23
RÉSOUTRE UN LITIGE	p.23

Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

5

Ouverture, transformation, clôture

Ouverture.....	Gratuit
Service d'Accueil.....	Gratuit
Service Bancaire de Base ⁽¹⁾	Gratuit
Modification de l'intitulé d'un compte.....	Gratuit
Liste des opérations automatiques et récurrentes ⁽²⁾	Gratuit
Clôture de compte.....	Gratuit

(1) Pour les comptes ouverts sur injonction de la Banque de France, conformément à l'article L. 312-1 du Code monétaire et financier. (2) À la demande du client lors de la clôture du compte.

À savoir

Vous souhaitez ouvrir un compte et transférer vos opérations récurrentes sur votre compte La Banque Postale* ? Avec le **Service d'Accueil**, vous informez gratuitement les organismes préleveurs et créditeurs de vos nouvelles coordonnées bancaires.

* L'ouverture d'un compte est soumise à l'acceptation du dossier par La Banque Postale.

Relevés de compte

Relevés mensuels.....	Gratuit
Relevés en ligne (e-relevés mensuels ou décennaires).....	Gratuit
Relevés mensuels en braille.....	Gratuit
Récapitulatif annuel des frais.....	Gratuit
Relevés mensuels thématiques.....	1,00 €/trimestre
Relevés fréquents :	
Du 1 ^{er} janvier au 31 août 2016 inclus :	
Relevés décennaires.....	4,05 €/trimestre
Relevés hebdomadaires.....	5,40 €/trimestre
Relevés quotidiens.....	16,40 €/trimestre
À partir du 1 ^{er} septembre 2016 :	
Relevés fréquents (décennaires, hebdomadaires, quotidiens).....	0,50 €/mois
+ frais par relevé.....	0,70 €*.

* Un relevé gratuit par mois.

À savoir

Consultez et téléchargez vos relevés en ligne, directement depuis votre Espace Client Internet, en remplacement de l'envoi par courrier. Ces e-relevés sont gratuits, quelle que soit la fréquence choisie (mensuelle ou décennale) et resteront accessibles en ligne pendant 10 ans.

Tenue de compte

Frais de tenue de compte.....	1,55 €/trimestre
Frais de tenue de compte inactif ⁽¹⁾	8,00 €/an
Association de comptes ⁽²⁾	14,00 €

(1) Pour les comptes sans mouvement depuis plus de 12 mois. (2) À l'exception des comptes ouverts aux mineurs.

Services en bureau de poste

Communication du solde du compte au guichet.....	Gratuit
Versements d'espèces sur votre propre compte.....	Gratuit
Retraits d'espèces en bureau sans émission de chèque.....	Gratuit



Téléphone

- 3639, pour joindre l'ensemble des services de la banque (service 0,15 €/min + prix d'un appel⁽¹⁾).
- Pour consulter vos comptes et contrats 24h/24 : 09 69 39 36 39 (appel non surtaxé).
- Prise de rendez-vous avec un conseiller en bureau de poste : 09 69 39 00 01 (appel non surtaxé).
- Ligne directe de votre conseiller en bureau de poste : prix d'un appel.
- Oppositions sur vos cartes et chéquiers : 09 69 39 99 98 (du lundi au vendredi de 8h à 19h, le samedi de 8h à 12h) ou au 3639⁽¹⁾ (service 0,15 €/min + prix d'un appel) 24h/24 et 7j/7.

(1) Pour accéder à ces services depuis l'étranger, composez le +33 1 45 45 36 39 (coût d'une communication internationale pour la France).



Abonnement à des services de banque à distance (Internet) : labanquepostale.fr

Abonnement gratuit, seuls les coûts de connexion (selon fournisseur d'accès) sont à la charge du client.



Messagerie sécurisée

Accessible depuis votre Espace Client Internet, la messagerie sécurisée vous permet d'adresser à La Banque Postale par mail vos demandes de réalisation de certaines opérations, d'informations personnalisées, de documents ou de rendez-vous.



Frais d'utilisation des services de banque à distance (téléphone mobile) Site mobile et application "La Banque Postale"

Connectez-vous, avec votre mobile, sur labanquepostale.mobi⁽¹⁾ ou téléchargez⁽²⁾ l'application "La Banque Postale" et accédez à des services de virements, de commandes de RIB, mais aussi à la géolocalisation des bureaux de poste.

(1) Coût de connexion et de communication selon le fournisseur d'accès ou selon l'opérateur de téléphonie mobile. (2) Seuls les coûts de connexion et communication sont à la charge du client.



Service d'Alertes Multimédia

Abonnement à un produit offrant des alertes

sur la situation du compte par SMS⁽¹⁾

- avec Formule de Compte, Compte Adispo.....

- avec Compte Bagoo.....

0,25 €/alerte reçue

3 premières alertes
par mois gratuites

2 premières alertes
par mois gratuites

(1) Dans la limite de 15 alertes/compte/mois.



Chez Soi

La Banque Postale Chez Soi

Avec La Banque Postale Chez Soi, vous disposez d'une relation 100 % à distance avec votre équipe de conseillers.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur labanquepostale.fr.

À savoir

Suivez vos comptes par Internet, Internet mobile et téléphone grâce à vos **codes personnels**. Compatibles avec tous les canaux, ils sont composés :

- d'un identifiant (10 chiffres) indiqué sur vos relevés de compte,
- d'un mot de passe (6 chiffres), transmis suite à l'ouverture de votre compte à réinitialiser lors de votre première connexion sur labanquepostale.fr, au 3639 et sur labanquepostale.mobi. Si vous n'en disposez pas, vous pouvez demander la réédition du mot de passe auprès de votre conseiller ou au 3639.

Cartes de paiement et de retrait sur CCP

Cotisation par an

	Débit immédiat	Débit différé
Cotisation Carte Visa Infinite.....	320,00 €	320,00 €
Cotisation Carte Visa Platinum.....	190,00 €	190,00 €
Cotisation Carte Visa Premier		
- la première année.....	75,00 €	75,00 €
- les années suivantes.....	127,00 €	127,00 €
Cotisation Carte Visa Classic ⁽¹⁾	39,00 €	44,50 €
Cotisation Carte Réalys.....	28,50 €	—
Cotisation Carte Bleue Nationale ⁽²⁾	39,00 €	44,50 €
Cotisation Carte 24 Plus (interbancaire) ⁽²⁾	30,00 €	—
Cotisation Carte 24/24 (carte interne).....	Gratuit	—

(1) Ou Carte MasterCard, accessible sur demande expresse du client. (2) La souscription n'est plus possible depuis le 01/07/2007.

À savoir

La 2^e carte* sur un même compte (sauf Carte Visa Infinite) bénéficie d'une **réduction de 50 %** sur la cotisation annuelle de la carte la moins chère.

* La délivrance des moyens de paiement est soumise à acceptation du dossier par La Banque Postale.

Programmes et Services

Cotisation par an

Programme Cartes Caritatives ⁽¹⁾	2,00 €
Programme Western Union ⁽²⁾	Gratuit
Service e-Carte Bleue.....	13,00 €
Sur Carte Visa Platinum et Carte Visa Infinite.....	Gratuit
Service Sans Contact ⁽³⁾	Gratuit
Service Option Crédit ⁽⁴⁾	Gratuit
Solution de paiement en ligne Paylib ⁽⁵⁾	Gratuit

(1) Contribution annuelle non remboursable. Ne donne pas droit à un reçu fiscal. Le programme Cartes Caritatives n'est pas compatible avec le Service Adésio, le Service Sans Contact et le Service Option Crédit. Le programme Unicef est accessible aux Cartes Visa Premier ou MasterCard, le programme Solidarité Sida est accessible aux Cartes Visa Classic. (2) Le programme Goldcard Western Union est accessible aux Cartes Visa Classic et Réalys. Il n'est pas compatible avec le Service Adésio et les programmes Cartes Caritatives. (3) Service disponible sur les Cartes Visa Classic, Visa Premier, Visa Platinum et Visa Infinite. (4) L'Option Crédit est compatible avec les Cartes Visa Classic, Visa Classic associée au programme Western Union, Visa Premier, Visa Platinum et Visa Infinite et doit être associée à un Crédit Renouvelable souscrit auprès de La Banque Postale Financement. (5) Paylib est un service optionnel du Portefeuille Mes Paiements.

À savoir



Découvrez le Portefeuille Mes Paiements*, la solution gratuite de La Banque Postale qui vous permet d'enregistrer les données de vos cartes bancaires et de bénéficier de services optionnels innovants pour simplifier et sécuriser vos achats en ligne.

* Sous réserve du bon respect des conditions d'éligibilité au Portefeuille Mes Paiements et après acceptation du dossier par La Banque Postale.

Cartes bancaires prépayées

Cotisation Carte Prépayée de La Banque Postale..	19,00 €/an
Cotisation Carte Regliss (12 à 17 ans) ⁽¹⁾	12,50 €/an
Cotisation Carte Protectys ⁽²⁾	39,00 €/an
Carte Cadeau ⁽³⁾	12,00 €

(1) Cotisation à la charge du souscripteur. (2) Carte bancaire prépayée internationale destinée à des personnes placées sous un régime de protection légale. Voir conditions sur labanquepostale.fr/prepaye (coût de connexion selon le fournisseur d'accès). (3) Frais de souscription, hors chargement de la carte sur labanquepostale.fr/prepaye (coût de connexion selon le fournisseur d'accès).

À savoir

La Banque Postale vous propose de télécharger gratuitement l'application mobile de gestion des cartes prépayées, une solution simple et sécurisée qui vous permet de gérer votre carte prépayée partout et à tout moment depuis votre smartphone*.

* Seuls les coûts de communication et de connexion sont à la charge du client. L'accès et l'utilisation de l'application "Prépayé" nécessitent un accès réseau.

Autres prestations liées aux cartes

Envoi des cartes	Gratuit
Renouvellement anticipé ⁽¹⁾	13,50 €
Réédition du code confidentiel ⁽¹⁾⁽²⁾	5,90 €
Frais pour opposition sur carte	Gratuit
Changement de visuel ⁽³⁾	12,00 €
Remboursement du reliquat des cartes prépayées ⁽⁴⁾ ...	2,00 €
Frais de gestion après échéance des cartes bancaires prépayées ⁽⁵⁾	1,00 €/mois

(1) Gratuit pour les Cartes Visa Infinite, Visa Platinum et Visa Premier. (2) Ce tarif est aussi appliqué pour la réédition des identifiants et mots de passe e- Carte Bleue et cartes bancaires prépayées. (3) Disponible pour la Carte Regliss et la Carte Prépayée de La Banque Postale. (4) Gratuit pour la Carte Protectys. (5) Perçus à partir du 7^e mois après échéance de la carte.

Paielement Mobile Sans Contact

Cotisation	2,00 €/mois
Réédition du code personnel	2,50 €
Frais pour opposition du service	Gratuit
Frais d'opposition (blocage) du service par la banque en cas d'utilisation abusive	30,00 €

À savoir

Si vous détenez une carte bancaire* de La Banque Postale, vous bénéficiez d'une **réduction de 50 %** sur la cotisation mensuelle du service.

*Hors carte bancaire prépayée, Carte 24/24 et Carte 24 Plus.

Paielements par carte bancaire (la carte est émise par la banque)⁽¹⁾

En France et à l'étranger, en euros ⁽²⁾	Gratuit
À l'étranger en monnaie autre que l'euro ⁽³⁾	
Commission variable : en % du montant	2,30 %
Minimum de perception	1,00 €

(1) Y compris les cartes bancaires prépayées et le Paiement Mobile Sans Contact. (2) Et en Franc Pacifique. (3) Opération de change effectuée au cours appliqué par Visa ou MasterCard le jour du traitement de la transaction et pouvant donner lieu à la perception de frais de change, directement facturés au client.

Retraits d'espèces

Retrait d'espèces en agence des autres banques (Cash Advance)

En euros	6,00 €
En monnaie autre que l'euro	6,00 €
	+ 2,30 % du montant

Retrait d'espèces à un Distributeur Automatique de Billets

Frais par retrait d'espèces à un Distributeur
Automatique de Billets de La Banque Postale
en euros

Gratuit

Frais par retrait d'espèces à un Distributeur Automatique de Billets d'une autre banque en euros⁽¹⁾

0,65 €/retrait⁽²⁾
(à partir du 5^e retrait par mois)

Frais par retrait d'espèces à un Distributeur Automatique de Billets d'une autre banque en monnaie autre que l'euro

Commission par opération 3,30 €
+ Commission variable : en % du montant 2,30 %

(1) Et en Franc Pacifique. (2) Gratuit pour les Cartes Visa Infinite, Visa Platinum, Visa Premier et la Carte Protectys. Application à partir du premier retrait pour la Carte Prépayée de La Banque Postale et la Carte Regliss.

À savoir

Nous vous invitons à privilégier, dans la mesure du possible, **les distributeurs de La Banque Postale** pour éviter des frais pouvant être occasionnés par des retraits d'espèces sur les distributeurs des autres banques.

Virements SEPA⁽¹⁾ en euros

Émission d'un virement SEPA

Frais par virement occasionnel émis

Entre comptes tenus à La Banque Postale.....	Internet ⁽²⁾	Bureau de poste Centre Financier
Vers un compte tenu dans une autre banque/ un autre établissement.....	Gratuit	Gratuit
	Gratuit	3,30 €

Frais de mise en place d'un virement permanent....	Gratuit	Gratuit
--	---------	---------

Frais par virement permanent émis

Entre comptes tenus à La Banque Postale.....	Gratuit	Gratuit
Vers un compte tenu dans une autre banque/ un autre établissement	0,50 €	0,98 €

(1) L'Espace SEPA (Single Euro Payments Area ou Espace Unique de Paiements en Euros) au 01/01/2016 couvre les États membres de l'Union Européenne auxquels s'ajoutent l'Islande, le Liechtenstein, Monaco, la Norvège, Saint-Marin et la Suisse. (2) Dans la limite des plafonds autorisés.

Virements non SEPA⁽¹⁾

Les frais de correspondant étranger sont à la charge du bénéficiaire.

Réception d'un virement non SEPA	13,50 €	Bureau de poste Centre Financier
Émission d'un virement non SEPA	Internet ⁽²⁾	
Frais par virement occasionnel émis : en % du montant	0,10 %	0,10 %
Minimum	9,90 €	15,50 €
Maximum	70,00 €	70,00 €
Frais de mise en place d'un virement permanent⁽³⁾ ..	-	Gratuit
Frais par virement permanent émis⁽³⁾	-	8,50 €
Commission de change	10,00 €	
Option : frais de correspondant à la charge de l'émetteur	Tarif spécifique par pays	

Autres services

Frais de rejet	Selon tarif banque étrangère
Avis d'exécution	5,90 €

Aux conditions ci-dessus, il convient d'ajouter les frais éventuels réclamés par les correspondants.

(1) Virements hors de l'Espace SEPA ou virements en devises dans l'Espace SEPA (Single Euro Payments Area ou Espace Unique de Paiements en Euros). L'Espace SEPA au 01/01/2016 couvre les États membres de l'Union Européenne auxquels s'ajoutent l'Islande, le Liechtenstein, Monaco, la Norvège, Saint-Marin et la Suisse. (2) Dans la limite des plafonds autorisés. (3) Virement permanent émis d'un même montant, d'une même fréquence.

Prélèvements/TIP

Païement d'un prélèvement SEPA

Païement de titre interbancaire de paiement (TIP) par débit du CCP ⁽¹⁾	Gratuit
Païement de titre interbancaire de paiement (TIP) en espèces au guichet ⁽²⁾	5,00 €
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement	Gratuit
Frais par paiement d'un prélèvement	Gratuit
Frais pour opposition sur prélèvement ⁽³⁾	Gratuit
Frais pour révocation sur prélèvement ⁽⁴⁾	12,80 €
Frais pour liste noire sur prélèvement ⁽⁵⁾	12,80 €
Frais pour liste blanche sur prélèvement ⁽⁵⁾⁽⁶⁾	12,80 €
Frais pour filtre sur prélèvement (montant, périodicité ou les deux) ⁽⁷⁾	12,80 €

(1) Le TIP par débit CCP sera supprimé le 31 janvier 2016 et sera remplacé par le TIP SEPA. (2) Le service est supprimé le 31 janvier 2016 dans le cadre du règlement U.E. N° 260/2012. (3) L'opposition a une durée de 3 mois maximum à compter de sa date d'émission. (4) Perception de frais plafonnée à 2 révocations sur prélèvement par jour. (5) Par créancier ajouté. (6) Perception de frais plafonnée à 2 créanciers ajoutés par mois. (7) Par ajout/modification de filtre.

À savoir

Depuis le 1^{er} août 2014, le virement/prélèvement européen SEPA remplace le virement/prélèvement national. **L'IBAN devient obligatoire pour les coordonnées bancaires de vos virements/prélèvements SEPA.** Il figure sur les Relevés d'Identité Bancaire (RIB) fournis dans vos chèquiers ou édités à partir de votre Espace Client Internet.

Chèques

Païement d'un chèque	Gratuit
Frais d'envoi de chèque	Gratuit
Renouvellement de chèque	Gratuit
Païement d'un chèque compensable en France ⁽¹⁾	Gratuit
Frais d'émission d'un chèque de banque émis sur CCP	11,00 €
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur ⁽²⁾	10,50 €
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur ⁽²⁾ ...	10,50 €
Chèques bancaires à destination ou en provenance de l'étranger	
Frais d'émission d'un chèque encaissé à l'étranger ⁽³⁾	20,00 €
Chèque étranger remis à l'encaissement ⁽⁴⁾	12,00 €

(1) Les chèques sont crédités le lendemain de leur réception (J + 1 ouvré) par le Centre Financier teneur du compte. (2) La facturation des frais d'opposition se fait à l'acte d'opposition (quelle que soit l'opposition chèque, plage de chèques, carnet...). (3) Émis en faveur d'un bénéficiaire ayant un compte à l'étranger. (4) + frais de correspondant variables selon les pays, avec un minimum de 12,50 €.

Avec la Formule de Compte⁽¹⁾, vous disposez des produits et services essentiels à la gestion de votre compte :

- pour régler vos achats : une carte de paiement au choix et un chéquier,
- pour protéger vos moyens de paiement⁽²⁾ : l'assurance Alliatys ou Alliatys Plus,
- pour suivre et gérer votre compte : un relevé de compte mensuel, en ligne ou par courrier ; l'accès à la gestion de vos comptes sur Internet et le service d'Alertes Multimédia (3 alertes incluses par mois⁽³⁾),
- pour faire fructifier vos économies tout en les gardant disponibles : des livrets d'épargne⁽⁴⁾.

(1) La souscription du compte et la délivrance des moyens de paiement sont soumises à acceptation du dossier par La Banque Postale. (2) Assurance dans les limites et conditions de la notice d'information Alliatys et Alliatys Plus. (3) Les trois premières alertes sont gratuites, ensuite chaque alerte est tarifée selon les conditions tarifaires en vigueur. (4) Ouverture(s) soumise(s) à conditions.

Formule de Compte

Cotisation par an⁽¹⁾

Cotisation à une offre groupée de services

Formule de Compte

Compte individuel

	Alliatys Plus	Alliatys
Carte Visa Infinite ⁽²⁾	356,00 €	343,00 €
Carte Visa Platinum ⁽²⁾	226,00 €	213,00 €
Carte Visa Premier ⁽²⁾		
- la première année	75,00 €	75,00 €
- les années suivantes	164,00 €	151,00 €
Carte Visa Classic, débit immédiat ⁽³⁾	78,45 €	65,45 €
Carte Visa Classic, débit différé ⁽³⁾	83,95 €	70,95 €
Carte Réalys	60,60 €	47,60 €

Cotisation à une offre groupée de services

Formule de Compte

Compte joint

	Alliatys Plus	Alliatys
Carte Visa Infinite ⁽²⁾	365,00 €	349,00 €
Carte Visa Platinum ⁽²⁾	235,00 €	219,00 €
Carte Visa Premier ⁽²⁾		
- la première année	75,00 €	75,00 €
- les années suivantes	173,00 €	157,00 €
Carte Visa Classic, débit immédiat ⁽³⁾	87,45 €	71,45 €
Carte Visa Classic, débit différé ⁽³⁾	92,95 €	76,95 €
Carte Réalys	69,60 €	53,60 €

Cotisation à une offre groupée de services

Formule de Compte Jeunes 18-25 ans⁽⁴⁾

Compte individuel

	Alliatys Plus	Alliatys
Carte Visa Premier ⁽²⁾		
- la première année	37,50 €	37,50 €
- les années suivantes	82,00 €	75,50 €
Carte Visa Classic, débit immédiat ⁽³⁾⁽⁵⁾	39,22 €	32,72 €
Carte Visa Classic, débit différé ⁽³⁾	41,97 €	35,47 €

Cotisation à une offre groupée de services

Formule de Compte Jeunes 18-25 ans⁽⁴⁾

Compte joint

	Alliatys Plus	Alliatys
Carte Visa Premier ⁽²⁾		
- la première année	37,50 €	37,50 €
- les années suivantes	86,50 €	78,50 €
Carte Visa Classic, débit immédiat ⁽³⁾⁽⁵⁾	43,72 €	35,72 €
Carte Visa Classic, débit différé ⁽³⁾	46,47 €	38,47 €

(1) La perception de la cotisation est trimestrielle et inclut les frais de tenue de compte. (2) À débit immédiat ou débit différé (3) Ou Carte MasterCard sur demande expresse du client. (4) Pour les Cartes Visa Infinite et Visa Platinum, voir les tarifs "Formules de Compte". (5) La Formule de Compte Jeunes 18-25 ans souscrite avec la Carte Réalys est au même tarif que celle souscrite avec la Carte Visa Classic.

Cotisation à une offre groupée de services

Formule de Compte Jeunes 16-17 ans

Compte individuel

	Alliatys Plus	Alliatys
Carte Visa Classic, débit immédiat ⁽¹⁾⁽²⁾	19,61 €	16,36 €

(1) Ou Carte MasterCard sur demande expresse du client. (2) La Formule de Compte Jeunes 16-17 ans souscrite avec la Carte Réalys est au même tarif que celle souscrite avec la Carte Visa Classic.

À savoir

Avec la Formule de Compte, vous bénéficiez d'un découvert à taux préférentiel* et d'un seuil de non-perception d'intérêts débiteurs** par trimestre maximum de :

- 6,00 € pour les clients détenteurs d'une Carte Visa Premier, Visa Platinum ou Visa Infinite,
- 3,00 € pour les clients âgés de 18 à 25 ans,
- 1,50 € pour les autres clients.

Par exemple, un seuil de non-perception d'intérêts débiteurs de 3,00 € par trimestre vous permet d'utiliser votre découvert à hauteur de 300,00 € durant 9 jours par mois sans frais.

* Sous réserve d'acceptation du dossier. Découvert à régulariser sous 30 jours, intérêts débiteurs selon taux en vigueur. ** Opération donnant lieu à un remboursement sur le compte.

Comptes Adispo, Bagoo et Adésio⁽¹⁾

Cotisation par an

Cotisation à une offre groupée de services

Compte Adispo Privilège⁽²⁾

	Débit immédiat	Débit différé
CCP individuel avec Alliatys	65,45 €	70,95 €
CCP individuel avec Alliatys Plus	78,45 €	83,95 €
CCP joint avec Alliatys	71,45 €	76,95 €
CCP joint avec Alliatys Plus	87,45 €	92,95 €

Cotisation à une offre groupée de services

Compte Bagoo⁽²⁾

CCP individuel avec Carte Réalys	46,60 €	-
CCP individuel avec Carte Visa Classic	56,00 €	61,50 €
CCP joint avec Carte Réalys	52,00 €	-
CCP joint avec Carte Visa Classic	58,00 €	63,50 €

Service Adésio 11,00 €

(1) Ces comptes et services ne sont plus commercialisés. (2) La perception de la cotisation est trimestrielle.

Formule de Compte Simplicité

Cotisation à une offre groupée de services

Formule de Compte Simplicité⁽¹⁾ 6,90 €/trimestre⁽²⁾

(1) Offre soumise à conditions. Accessible aux clients ne pouvant disposer d'un chéquier et/ou présentant des irrégularités de fonctionnement sur leur compte, sur proposition de La Banque Postale. (2) Soit 27,60 € par an.

À savoir

Avec la Formule de Compte Simplicité*, vous disposez notamment :

- d'une Carte Réalys à autorisation systématique (consultation de votre compte lors de chaque utilisation de votre carte),
- d'un relevé de compte mensuel en ligne ou par courrier,
- de l'accès à la gestion de vos comptes sur Internet,
- du service d'Alertes Multimédia (3 alertes incluses par mois),
- de 2 chèques de banque par mois,
- de 4 virements SEPA (dont 1 virement permanent) par mois.

De plus, vos éventuels **frais d'incident sont réduits et plafonnés** :

- frais de rejet pour prélèvement ou TIP impayé : 9,00 € si l'opération est supérieure à 9,00 € ou facturation au montant de l'opération si celle-ci est inférieure ou égale à 9,00 €. Perception plafonnée à 5 opérations par mois,
- frais de non-exécution de virement occasionnel ou permanent pour défaut de provision : 9,00 € si l'opération est supérieure à 9,00 € ou facturation au montant de l'opération si celle-ci est inférieure ou égale à 9,00 €,
- commission d'intervention : 4,00 €. Perception plafonnée à 3 opérations par jour et à 5 opérations par mois.

* La souscription du compte et de la délivrance des moyens de paiement sont soumises à l'acceptation du dossier par La Banque Postale.

Service Bancaire de Base

Service Bancaire de Base.....

Gratuit

À savoir

Avec le Service Bancaire de Base, vous disposez notamment :

- de l'ouverture, la tenue et la clôture du compte,
- d'un changement d'adresse par an,
- de la délivrance à la demande de Relevés d'Identité Bancaire,
- de la domiciliation de virements bancaires,
- de l'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte,
- de la réalisation des opérations de caisse,
- de l'encaissement de chèques et de virements bancaires,
- des dépôts et des retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte,
- des paiements par prélèvement, titre interbancaire de paiement ou virement bancaire,
- des moyens de consultation à distance du solde du compte,
- d'une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise,
- de deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services.

Source : Article D312-5 du Code monétaire et financier

Commission d'intervention

Commission d'intervention⁽¹⁾	6,60 €
Avec la Formule de Compte Simplicité ou le Service Bancaire de Base ⁽²⁾	4,00 €

(1) Perception plafonnée à 19,80 € par jour et 79,20 € par mois. (2) Perception plafonnée à 20,00 € par mois.

Glossaire CCSF*

Définition de la commission d'intervention : somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

* Comité consultatif du secteur financier.

Opérations particulières

Frais par saisie⁽¹⁾ attribution	78,00 €
Frais par avis à tiers détenteur	78,00 €
Frais par opposition à tiers détenteur	78,00 €
Frais par opposition administrative	10,00 %⁽²⁾

(1) Saisie conservatoire, saisie attribution, saisie à tiers détenteur. (2) % applicable au montant de la créance due au Trésor. Perception plafonnée à 100 € par opposition administrative.

Incidents de paiement

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision⁽¹⁾	3,00 €
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque en cas d'utilisation abusive	30,00 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision⁽²⁾	
Chèque ≤ à 50 €	28,50 €
Chèque > à 50 €	45,00 €
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision/TIP impayé et autres motifs⁽³⁾	
Opération ≤ à 12,30 €	Montant de l'opération
Opération > à 12,30 €	12,30 €

(1) Frais non perçus en cas de rejet de chèque. (2) Chèque rejeté pour défaut ou insuffisance de provision. Perception de frais plafonnée à 5 rejets de chèque pour une même interdiction bancaire. (3) Perception de frais plafonnée à 18 opérations par mois.

Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision

Opération ≤ à 12,30 €	Montant de l'opération
Opération > à 12,30 €	12,30 €

Frais de non-exécution de virement occasionnel pour défaut de provision

Opération ≤ à 12,30 €	Montant de l'opération
Opération > à 12,30 €	12,30 €

Frais de non-exécution de mandat international* pour défaut de provision

Opération ≤ à 12,30 €	Montant de l'opération
Opération > à 12,30 €	12,30 €

Avec la Formule de Compte Simplicité :

Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision/TIP impayé et autres motifs⁽⁴⁾

Opération ≤ à 9,00 €	Montant de l'opération
Opération > à 9,00 €	9,00 €

Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision

Opération ≤ à 9,00 €	Montant de l'opération
Opération > à 9,00 €	9,00 €

Frais de non-exécution de virement occasionnel pour défaut de provision

Opération ≤ à 9,00 €	Montant de l'opération
Opération > à 9,00 €	9,00 €

Frais de non-exécution de mandat international* pour défaut de provision

Opération ≤ à 9,00 €	Montant de l'opération
Opération > à 9,00 €	9,00 €

⁽⁴⁾ Perception de frais plafonnée à 5 opérations par mois.

* Mandat Ordinaire International et Mandat Express International.

À savoir

Le forfait de frais par chèque rejeté comprend : les frais d'impayés, la lettre d'injonction, la lettre d'information préalable pour chèque non-provisionné, le blocage de la provision, l'établissement du certificat de non-paiement, la déclaration Banque de France, la commission d'intervention et les frais d'envoi en recommandé.

Retrouvez les taux d'usure sur tresor.economie.gouv.fr/seuils-de-lusure.fr
(coût de connexion selon le fournisseur d'accès).

Facilités de caisse et/ou découvert

Mise en place et gestion du découvert autorisé ...	Gratuit
Taux d'intérêts débiteurs ⁽¹⁾	14,00 %
Avec la Formule de Compte ⁽²⁾ , Adispo et Bagoo....	12,50 %
Découvert non autorisé ⁽³⁾ ou dépassement de découvert autorisé (en montant et/ou en durée)	16,00 %
Minimum forfaitaire des intérêts débiteurs ⁽⁴⁾	1,50 €/trimestre

Le découvert autorisé est à régulariser sous 30 jours.

(1) Taux nominal annuel, susceptible de modification. Pour information, l'utilisation d'un découvert de 1 500 € pendant une durée de 30 jours avec un taux nominal annuel de 14,00 %, correspond à un TAEG de 15,00 %. L'utilisation d'un découvert de 1 500 € pendant une durée de 30 jours avec un taux nominal annuel de 12,50 % correspond à un TAEG de 13,30 %. (2) À l'exception des Formules de Compte Jeunes 16-17 ans et Simplicité. (3) Taux nominal annuel, susceptible de modification. (4) Non compris dans le TAEG.

À savoir

- Avec la Formule de Compte*, vous bénéficiez de conditions privilégiées : taux préférentiel et seuils de non-perception d'intérêts débiteurs.
- Le minimum forfaitaire des intérêts débiteurs correspond au montant minimum de perception des intérêts débiteurs dû suite à l'utilisation de votre découvert autorisé. Si le montant de vos intérêts débiteurs dû sur le trimestre est inférieur ou égal à 1,50 €, un minimum forfaitaire des intérêts débiteurs de 1,50 € vous sera facturé.
Par exemple, si vous utilisez votre découvert à hauteur de 164 € durant 8 jours par mois**, le minimum forfaitaire des intérêts débiteurs sera perçu.

* La souscription du compte et la délivrance des moyens de paiement sont soumises à acceptation du dossier par La Banque Postale. ** Sur la base d'un taux nominal annuel de 14,00 %, soit un TAEG de 14,90 %.

Crédits à la consommation⁽¹⁾

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Prêts personnels (Auto, Travaux, Projet)

Taux.....	Nous consulter
Frais de dossier (1 % du montant du prêt) ⁽²⁾	min. 20 € - max. 140 €

Prêt personnel Intérimaire

Taux.....	Nous consulter
Frais de dossier (0,5 % du montant du prêt)	min. 20 € - max. 50 €

Rachat de crédits

Taux.....	Nous consulter
Frais de dossier (1 % du montant du prêt)	min. 40 € - max. 180 €

Prêt personnel Étudiant et Apprenti

Taux.....	Nous consulter
Frais de dossier.....	Gratuit

Prêt permis à un euro par jour

Taux.....	0 %
Les intérêts de ce prêt sont pris en charge par l'État.	
Frais de dossier.....	Gratuit

Crédit renouvelable

Taux.....	Nous consulter
Frais de dossier.....	Gratuit
Activation et désactivation de l'Option Extension	Gratuit
Souscription ou résiliation de l'Option Crédit ⁽³⁾	Gratuit

(1) Tarifs applicables aux crédits à la consommation commercialisés par La Banque Postale Financement et distribués par La Banque Postale ainsi qu'aux Prêts personnels Travaux de La Banque Postale relevant du régime des crédits à la consommation. (2) Les Prêts personnels Travaux de La Banque Postale dans le cadre d'un montage réglementaire (CEL, PEL, Environnement, Eco-Prêt à Taux Zéro) sont exonérés des frais de dossiers. (3) L'Option Crédit est compatible avec les Cartes Visa Classic, Visa Classic associée au programme Western Union, Visa Premier, Visa Platinum et Visa Infinite et doit être associée à un Crédit Renouvelable souscrit auprès de La Banque Postale Financement.

Autres⁽⁴⁾

Indemnités de remboursement anticipé	Conditions du contrat
Modification de mensualité ou de période d'amortissement	30 € par demande

(4) Hors prêts réglementés.

À savoir

Quel que soit votre projet (études, permis de conduire, achat de véhicule, travaux...) ou pour regrouper vos crédits, découvrez notre gamme de prêts à la consommation* et leurs assurances facultatives pour vous protéger ainsi que vos proches.

* Offre réservée aux particuliers après étude et acceptation du dossier par La Banque Postale Financement. Vous disposez d'un délai légal de rétractation de 14 jours calendaires révolus.

Crédit immobilier

Taux	Nous consulter
Frais de dossier par prêt⁽¹⁾	
Prêt amortissable (Habitat et Conventionné)	0,8 % du montant du prêt (min. 100 € - max. 1 000 €)
Prêt Relais, Prêt In Fine	1 % du montant du prêt (min. 100 € - max. 1 000 €)
Prêts réglementés (PAS, PEL, CEL, PPL, PTZ)	Gratuit
Frais et prestations	
Renégociation ⁽²⁾	1 % du capital
Minimum	150,00 €
Modulation d'échéance	Conditions du contrat
Indemnités de remboursement anticipé	Conditions du contrat
Décompte de remboursement ⁽³⁾	17,00 €
Changement de compte à débiter	60,00 €
Frais d'avis de valeur	290,00 €
Duplicata ⁽⁴⁾	15,00 €
Attestation diverse dans le cadre d'un prêt immobilier	15,00 €
Avenant au contrat de prêt immobilier (hors renégociation)	250,00 €
Mainlevée de garantie/Radiation d'hypothèque	40,00 €

(1) Dans les offres constituées de plusieurs prêts, les frais sont plafonnés à 1 250 €. (2) Hors prêts réglementés (à l'exception des Prêts Conventionnés/PAS). (3) Si la demande de décompte faite par le client ou le notaire concerne un prêt ou une offre comportant plusieurs prêts concourant au financement d'un même bien, le client est facturé une seule fois. Pour tout autre type de demandes (par exemple, décompte établi à des dates différentes, portant sur des biens différents) le client sera facturé autant de fois qu'il y aura de décomptes établis. (4) Dont la réédition du tableau d'amortissement et le double du contrat de prêt.

À savoir

La Banque Postale vous propose une gamme de prêts immobiliers*. Nos conseillers vous aideront à trouver les solutions les mieux adaptées à vos besoins. N'hésitez pas à les consulter pour plus d'informations, y compris sur les Assurances emprunteurs de La Banque Postale (Assurance Décès - Perte Totale et Irréversible d'Autonomie, Incapacité Temporaire Totale, Perte d'Emploi).

* Offre réservée aux particuliers, après étude et acceptation définitive du dossier par le prêteur, La Banque Postale. Vous disposez d'un délai de réflexion de 10 jours avant d'accepter les propositions d'offre de prêt qui vous sont faites. Toute vente ou construction est subordonnée à l'obtention du (des) prêt(s) sollicité(s). En cas de non-obtention de ce(s) prêt(s), le demandeur sera remboursé par le vendeur des sommes qu'il aura versées.

Épargne bancaire

Comptes d'épargne

Pour une épargne disponible

- Livret A
- Livret de Développement Durable
- Livret d'Épargne Populaire
- Livret Jeune Swing
- Compte sur Livret

Pour préparer un projet immobilier

- Compte Épargne Logement
- Plan Épargne Logement

Pour un rendement garanti à échéance⁽¹⁾

- Compte à Terme Toniciel Séquence
- Compte à Terme Toniciel Croissance
- Optimys PEL

Cartes et services sur compte d'épargne

Services d'épargne automatique

Régulys	Gratuit
C.CéPargne	9,00 €/an
Service Intérêts Solidaires	Gratuit

Cartes de retrait

Cotisation Carte Épargne (Livret A, LDD, LEP)	Gratuit
Cotisation Carte Swing	Gratuit
Cotisation Carte Swing Internationale ⁽²⁾	12,50 €/an
Renouvellement anticipé de carte de retrait	13,50 €
Rédédition de code confidentiel de carte de retrait ...	5,90 €

Opérations exceptionnelles

Frais d'émission d'un chèque de banque

- Montant ≤ à 1 000 €	Gratuit
- Montant > à 1 000 € ⁽³⁾	11,00 €
- Sur Livret A et établi au nom du titulaire ⁽⁴⁾	Gratuit

Retrait d'espèces en bureau sans émission de chèque⁽⁵⁾

15,00 €

Frais par transfert⁽⁶⁾ d'un CEL, PEL ou PEP

43,00 €

(1) Commercialisation en fonction des conditions de marché. (2) La souscription n'est plus possible depuis le 01/12/2011. (3) Sur Livret A et établi au nom d'un tiers ou sur tout autre livret d'épargne. (4) Ou de son représentant légal, ou de son mandataire. (5) Retrait d'espèces au-delà de la limite des droits à retrait autorisés en dehors de son bureau de poste. Sauf Livret A : gratuit. (6) Vers un autre établissement financier.

Assurance vie

À savoir

Pour pouvoir répondre à vos différents projets tels que la préparation de la retraite, la constitution ou valorisation d'un capital, la perception de revenus ou la transmission d'un patrimoine, nous disposons d'une gamme de contrats d'assurance vie accessibles et personnalisables : **Solésio Vie**, **Vivaccio** et **Cachemire 2**. Parlez-en à votre conseiller ou rendez-vous sur labanquepostale.fr, rubrique "Épargne".

* Coût de connexion selon le fournisseur d'accès.

Placements financiers⁽¹⁾

Achat et vente sur valeurs cotées (ou valorisées) exclusivement en euros sur le marché domestique⁽²⁾

Organismes de Placement Collectif (OPC)⁽³⁾

Le prix de souscription ou de rachat d'OPC (SICAV ou FCP) tient compte des commissions de souscription ou de rachat, éventuellement applicables. Celles-ci figurent dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) ou, à défaut, dans le prospectus simplifié ou, à défaut, dans la notice d'information remis au souscripteur.

OPC (SICAV et FCP) (autres établissements)..... 25,00 €
(en plus de la commission propre par ordre de souscription⁽⁴⁾
aux OPC (SICAV ou FCP) concernés)

Organismes de Placement Collectif (OPC) : rémunération de La Banque Postale sur les frais de gestion

La Banque Postale peut être amenée à percevoir une partie des frais de gestion de l'OPC sous forme de rétrocessions, et cela, en rémunération du suivi régulier de l'adéquation de vos placements avec votre profil d'investisseur. Vous pouvez recevoir sur simple demande des précisions sur ces rémunérations.

Autres valeurs mobilières (frais de négociation)

	Internet	3639 ⁽⁵⁾	Bureau de poste
Taux de commission			
Actions et obligations			
- ordre jusqu'à 10 000 €.....	0,55 %	1,05 %	1,40 %
- ordre de plus de 10 000 €.....	0,55 %	0,80 %	0,95 %
Minimum de perception par ordre			
Actions et obligations.....	8,40 €	11,00 €	15,00 €
Droits de souscription.....	4,00 €	4,20 €	6,00 €
Bons de souscription.....	-	4,20 €	6,00 €
Service de règlement différé⁽⁶⁾ (SRD)			
Sur les seuls ordres d'achats (en % du montant prorata temporis)	0,42 %	0,65 %	-
Ordre modifié ou annulé			
à la demande du client	Gratuit	4,20 €	4,20 €

À savoir

Privilégiez vos opérations de bourse par Internet. Simple à utiliser, le service Internet Bourse et OPC (SICAV ou FCP) de La Banque Postale est sans abonnement et vous permet de bénéficier de conditions tarifaires privilégiées pour vos transactions boursières.

Opérations de gestion courante sur titres

Encaissement de coupons, remboursement de titres.....

Gratuit

(y compris : surveillance des tirages d'amortissement, souscription aux emprunts placés par La Banque Postale et aux augmentations de capital de sociétés déjà introduites sur le marché domestique⁽²⁾)

(1) Certaines opérations peuvent être soumises à une taxe sur les transactions financières au taux de 0,2 % (taux en vigueur depuis le 1^{er} août 2012), pour plus d'informations renseignez-vous auprès de votre conseiller. (2) Euronext Paris, Euronext Bruxelles et Euronext Amsterdam. (3) Les OPC (Organismes de Placement Collectifs) regroupent les OPCVM et les FIA (fonds d'investissement alternatifs). Les FIA sont des fonds qui ne relèvent pas de la Directive OPCVM IV. (4) Y compris le réinvestissement des coupons. (5) Service 0,15 €/min + prix d'un appel. (6) En plus des taux de commission sur actions ci-dessus.

Commission annuelle pour gestion de titres nominatifs purs sur PEA, sur PEA PME-ETI

(par valeur) 41,00 €

Opération sur titres non cotés (par ligne) 41,00 €

Mise en nominatif pur (par ligne) 13,00 €

Transfert de compte-titres

vers un autre établissement financier

Par ligne 5,00 €

Minimum par compte-titres ordinaire, PEA, PEA PME-ETI 55,00 €

Droits de garde annuels sur compte-titres

OPC (SICAV et FCP) du Groupe La Banque Postale⁽¹⁾... **Gratuit**

Autres valeurs

- Droit fixe sur valeurs gérées
• titres cotés sur le marché domestique⁽²⁾ 3,80 €/ligne

• titres cotés à l'étranger
(hors marché domestique) 18,25 €/ligne

• titres non cotés 3,80 €/ligne

- Droit variable sur valeur du portefeuille au 31/12
• jusqu'à 50 000 € 0,204 %

• pour la partie entre 50 000,01 € et 100 000 € ... 0,108 %

• pour la partie dépassant 100 000 € 0,058 %

- Minimum de perception par portefeuille 27,00 €

Frais de tenue de compte-titres

(ordinaire ou PEA ou PEA PME-ETI)⁽³⁾

Par compte-titres détenu (droits de garde non inclus) 8,00 €

Opérations de gestion courante sur titres cotés à l'étranger (hors marché domestique)

Encaissement de coupons et

remboursement de titres **Gratuit**

Mise en nominatif pur (par ligne) 67,50 €

Autres services sur compte-titres (cotisation annuelle)

Régulys (versements programmés) **Gratuit**

Régulys Bourse (versements programmés) **Gratuit**

Plan Bourse Primiel

Sécurisation des gains & Assurance

moins-values en cas de coup dur 12,50 €

Sécurisation des gains seule 10,50 €

Assurance moins-values seule 10,50 €

Sécuralys Bourse

(sécurisation des gains latents dans le PEA) 21,00 €

(1) La Banque Postale Asset Management, La Banque Postale Structured Asset Management, Tocqueville Finance et XAnge Private Equity. (2) Euronext Paris, Euronext Bruxelles et Euronext Amsterdam. (3) Prélevés une fois par an sur votre CCP en début d'année civile suivante si le compte-titres (ordinaire ou PEA ou PEA PME-ETI) comporte au moins une ligne valeur au 31 décembre de l'année précédente.

À savoir

La Banque Postale vous propose également une offre de courtage en ligne par le biais de sa filiale EasyBourse : accédez simplement aux produits et services correspondant à vos besoins, et bénéficiez d'une tarification adaptée à votre activité en bourse. Rendez-vous sur www.easybourse.com.*

* Coût de connexion selon le fournisseur d'accès.

Assurances liées aux comptes

Cotisation par an

Cotisation à une offre d'assurance (perte ou vol) des moyens de paiement

	Compte individuel	Compte joint
Alliatys.....	24,00 €	30,00 €
Alliatys Plus	37,00 €	46,00 €
Alliatys Plus Option Enfants	46,00 €	55,00 €

À savoir

Avec l'assurance **Alliatys***, vous êtes notamment protégé contre la perte et le vol de vos cartes et chèquiers. Pour plus de sérénité, optez pour **Alliatys Plus*** qui comprend : une garantie contre le vol de produits nomades, la prise en charge des frais de remplacement des clés/papiers en cas de perte ou de vol, une garantie Protection de l'Identité...

* Dans les limites et conditions des Dispositions Générales valant notice d'information des assurances Alliatys.

Assurances Prévoyance

À savoir

Accidents, décès, dépendance, obsèques...

Parce que les risques existent, La Banque Postale vous propose des solutions de Prévoyance pour vous protéger au mieux, vous et votre famille. Parlez-en à votre conseiller ou rendez-vous sur labanquepostale.fr*, rubrique "Assurances et prévoyance".

* Coût de connexion selon le fournisseur d'accès.

Complémentaire santé

À savoir

Découvrez **La Complémentaire Santé de La Banque Postale**, une complémentaire santé qui vous donne le choix, vous aide à maîtriser votre budget santé, récompense votre fidélité et vous accompagne tout au long de votre vie. Pour réaliser un devis, contactez un conseiller au 03 28 53 20 20* ou rendez-vous sur labanquepostale.fr**, rubrique "Assurances et prévoyance". Contactez-nous pour découvrir les autres solutions santé que nous pouvons vous proposer.

* Coût d'un appel local depuis un poste fixe. ** Coût de connexion selon le fournisseur d'accès.

Succession

Frais d'adhésion "Mandat Sérénité"	195,00 €
Frais d'adhésion "Perspective Transmission"	70,00 €
Frais d'ouverture de dossier ⁽¹⁾	10,00 €
Frais de traitement du dossier de succession ⁽²⁾	
Jusqu'à 500,00 €	Gratuit
De 500,01 € à 1 000,00 €	35,00 €
De 1 000,01 € à 10 000,00 €	65,00 €
+ frais variables sur les encours ⁽³⁾ détenus.....	0,50 %
De 10 000,01 € à 22 000,00 €	150,00 €
+ frais variables sur les encours ⁽³⁾ détenus.....	0,50 %
Au-dessus de 22 000,00 €	185,00 €
+ frais variables sur les encours ⁽³⁾ détenus.....	0,50 %
	dans la limite de 780,00 €
Frais annuels de traitement du dossier de succession de plus d'un an	52,20 €

(1) Exonération des frais d'ouverture pour les dossiers de 0 à 500,00 €. (2) Commission de gestion de dossier perçue à l'édition de l'actif successoral en fonction du montant des actifs détenus à La Banque Postale.

(3) Le montant des encours détenus conjointement étant comptabilisé pour moitié.

Mandats Cash : France métropolitaine, Guadeloupe, Guyane, Mayotte, Martinique, Réunion, Saint-Pierre et Miquelon, Andorre, Monaco

	Ordinaire	Urgent
Jusqu'à 100,00 €	6,00 €	12,00 €
De 100,01 € à 200,00 €	7,00 €	13,00 €
De 200,01 € à 500,00 €	8,20 €	15,00 €
De 500,01 € à 1 000,00 €	10,50 €	17,00 €
De 1 000,01 € à 1 500,00 €	14,00 €	20,00 €

	Bureau de poste ⁽¹⁾	Internet ⁽²⁾⁽³⁾
Jusqu'à 50,00 €	4,00 €	3,00 €
De 50,01 € à 100,00 €	5,00 €	3,00 €
De 100,01 € à 200,00 €	7,50 €	5,00 €
De 200,01 € à 300,00 €	11,00 €	9,00 €
De 300,01 € à 750,00 €	15,00 €	12,00 €
De 750,01 € à 1 500,00 €	19,00 €	15,00 €
Au-delà de 1 500,00 €	24,00 €	19,00 €

(1) Mandat Ordinaire International, Mandat Express International, Mandat de Versement sur Compte.

(2) Dans la limite des plafonds autorisés. (3) Mandat Express International uniquement.

Transferts d'argent Western Union

	Bureau de poste	Internet ⁽²⁾
Prix standard du service⁽¹⁾		
De 0,00 € à 30,00 €	4,90 €	4,90 €
De 30,01 € à 50,00 €	8,50 €	4,90 €
De 50,01 € à 100,00 €	15,00 €	8,90 €
De 100,01 € à 150,00 €	19,00 €	14,00 €
De 150,01 € à 200,00 €	19,00 €	19,00 €
De 200,01 € à 300,00 €	25,00 €	25,00 €
De 300,01 € à 400,00 €	32,00 €	32,00 €
De 400,01 € à 500,00 €	36,00 €	36,00 €
De 500,01 € à 750,00 €	40,00 €	40,00 €
De 750,01 € à 1 000,00 €	48,00 €	48,00 €
De 1 000,01 € à 1 500,00 €	56,00 €	56,00 €
De 1 500,01 € à 2 000,00 €	64,00 €	64,00 €
De 2 000,01 € à 7 600,00 €	3,20 % du montant	3,20 % du montant

(1) Tarifs valables pour tout transfert d'argent hors zones spécifiques (Zone Euro, Afrique sub-saharienne, Maghreb, Vietnam, Chine, Turquie, Asie du Sud, Amérique Latine, Philippines). Pour connaître la tarification vers ces pays, adressez-vous à votre bureau de poste. (2) Dans la limite des plafonds autorisés.

Autres services

	Mandat Cash	Mandat international et Western Union
Attestation de paiement	3,90 €	-
Mandat payable en main propre	-	1,00 €
Demande de situation	1,80 €	2,80 €
Demande de remboursement	12,80 €	15,00 €
Frais de gestion d'un transfert périmé	6,00 €/an	

Opérations de change

Achat et vente de billets étrangers⁽¹⁾	Cours de change⁽²⁾
+ Commission forfaitaire pour client non détenteur d'un CCP	5,50 €

(1) En bureau de poste, hors commande de devises en ligne. (2) Cours de change affiché dans les bureaux de poste habilités.

Versements d'espèces sur le CCP d'un tiers

Mandat Compte

Jusqu'à 100,00 €	4,90 €
De 100,01 € à 200,00 €	5,80 €
De 200,01 € à 500,00 €	7,10 €
De 500,01 € à 1 000,00 €	9,40 €
De 1 000,01 € à 2 000,00 €	13,90 €
Au-dessus de 2 000,00 € par fraction de 1 000,00 €	+1,80 €

Autres opérations et services

Frais de recherche de documents⁽¹⁾

Recherche simple ⁽²⁾⁽³⁾	14,50 €
Édition de duplicata ⁽⁴⁾	9,00 €

Retour de courrier (client inconnu à l'adresse) 7,50 €

Frais de dépôt des avoirs inactifs ou prescrits⁽⁵⁾ ... 30,00 €

(1) Sur les 10 dernières années. (2) Dont communication du solde à une date antérieure. (3) En cas de recherches importantes, complexes ou pour des opérations ou documents de plus d'un an, facturation en fonction du temps écoulé, devis possible. (4) Relevé de compte, copie de chèque ou document antérieurement émis par la banque. (5) Par compte.

Paiement de factures

Paiement de factures en espèces au guichet Maximum 5,00 €⁽¹⁾

(1) Selon la prise en charge par le créancier.

Résoudre un litige

■ Si vous souhaitez déposer une réclamation, vous pouvez vous adresser à votre bureau de poste ou contacter votre Service Client, par courrier à l'adresse figurant sur vos relevés de compte, par mail sécurisé à partir de votre Espace Client Internet sur labanquepostale.fr (coût de connexion selon le fournisseur d'accès), ou par téléphone au Service Après-Vente de La Banque Postale au 09 69 39 99 98 (appel non surtaxé).

■ En cas de désaccord avec la réponse apportée, vous pouvez déposer un recours à l'adresse suivante : La Banque Postale - Service Relation Clientèle - 11 rue Bourseul 75900 Paris CEDEX 15.

■ Si aucune solution n'a pu être trouvée avec le Service Relation Clientèle, vous pouvez saisir gratuitement le Médiateur de La Banque Postale à l'adresse suivante :

Monsieur Le Médiateur de La Banque Postale

115 rue de Sèvres - Case Postale G 009

75275 Paris CEDEX 06

La Banque Postale - S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance, au capital de 4 046 407 595 €. Siège social : 115 rue de Sèvres 75275 Paris CEDEX 06 - 421 100 645 RCS Paris - Code APE 6419 Z. Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 023 424.

La Banque Postale Financement - S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance, au capital de 2 200 000 € - Siège social : 34 rue de la Fédération 75737 Paris CEDEX 15 - 487 779 035 RCS Paris - Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le n° 09 051 330.

La Banque Postale Asset Management - S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance, au capital de 5 099 733 € - Siège social : 34 rue de la Fédération 75015 Paris - 344 812 615 RCS Paris.

La Banque Postale Prévoyance - S.A. au capital de 5 202 000 € - Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 10 place de Catalogne 75014 Paris - 419 901 269 RCS Paris.

Vivaccio, Cachemire 2 et Solesio Vie sont des contrats d'assurance de groupe sur la vie souscrits par La Banque Postale auprès de CNP Assurances - S.A. au capital de 643 500 175 € entièrement libéré - Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 4 place Raoul Dautry 75716 Paris CEDEX 15 - Tél. : 01 42 18 88 88 - www.cnp.fr - 341 737 062 RCS Paris.

La Banque Postale Assurances IARD - S.A. au capital de 26 640 000 € - Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 34 rue de la Fédération 75015 Paris - RCS Paris 493 253 652.

Allianz IARD - S.A. au capital de 991 967 200 € - Entreprise régie par le Code des assurances dont le siège social est situé : 87 rue de Richelieu 75002 Paris - 542 110 291 RCS Paris.

Groupama Protection Juridique - S.A. au capital de 1 550 000 € - Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 45 rue de la Bienfaisance 75008 Paris - 321 776 775 RCS Paris.

EasyBourse - Entreprise d'investissement, filiale de La Banque Postale - S.A.S. au capital de 5 800 000 € - Siège social : 34 rue de la Fédération 75015 Paris - 484 014 410 RCS Paris.

La Banque Postale Assurance Santé - S.A. au capital social de 2 868 900 € - Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 115 rue de Sèvres 75275 Paris CEDEX 06 - RCS Paris : 440 165 041 - Code APE 6512 Z.

Tocqueville Finance S.A. - Société de gestion de portefeuille - Siège social : 34 rue de la Fédération 75015 Paris - Agrément AMF n° GP 91-12 - Immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07 035 215.

XAnge Private Equity - S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance, au capital de 994 000 €. Siège social : 12 rue Tronchet 75008 Paris - Immatriculée sous le n° B 477 699 235. N° Siret : 477 699 235 000 16.

La Banque Postale Structured Asset Management - S.A.S. au capital de 2 014 910 €. Siège social : 34 rue de la Fédération 75015 Paris - 480 442 854 RCS Paris.

Cette plaquette tarifaire est également disponible, ainsi que les glossaires des opérations bancaires courantes élaborés sous l'égide du Comité consultatif du secteur financier sur labanquepostale.fr (coût de connexion selon le fournisseur d'accès).

Ce document a été imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement, conformément à nos engagements de banque responsable et respectueuse de notre environnement.



BANQUE ET CITOYENNE